

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU  
OFFICE NATIONAL DE L' ASSAINISSEMENT

# GESTION DES SERVICES PUBLICS DE L' EAU ET DE L' ASSAINISSEMENT ET EXPERIENCE DES 3 P EN ALGERIE



*COMMUNICATION DE Mme NORA FRIQUI, ADJOINTE DU DIRECTEUR GENERAL DE L' ONA LORS DE L' ATELIER DE FORMATION ORGANISE DU 03 au 05/07/ 2013 AU Luxembourg PAR L' Union EUROPEENNE*

# SOMMAIRE



**ANCRAGE JURIDIQUE DE LA GESTION DELEGUEE ET DES 3 P**



**PROCESSUS DE DELEGATION DE LA GESTION**



**OBJECTIFS DES CONTRATS SIGNES**



**BILAN DE LA GESTION DÉLÉGUÉE**



**LES CONCLUSIONS ET VARIANTES PARTENARIAT**

# 1. ANCRAGE JURIDIQUE DE LA GESTION DELEGUEE ET DES 3 P

**OUVERTURE  
DE L' ECONOMIE**

**Création en avril 2001 de  
02 EPIC (EP ADE et ONA)  
pour harmoniser la  
gestion et promouvoir et  
développer les systèmes  
eau et assainissement**

**Révision du code de l' eau  
pour introduire dans la  
législation la gestion  
déléguée des services  
publics de l' eau et de  
l' assainissement**

## 2. PROCESSUS DE DELEGATION DE LA GESTION

**LOI 04 /08/2005**

```
graph TD; A[LOI 04 /08/2005] --> B[AUTORISE DELEGATION SERVICES PUBLICS EAU ET ASSAINISSEMENT]; A --> C[CREATION PAR ADE/ONA FILIALES COMMUNES EN LA FORME DE SPA (SOCIETE PAR ACTIONS) 50/50];
```

**AUTORISE DELEGATION  
SERVICES PUBLICS EAU ET  
ASSAINISSEMENT**

**CREATION PAR ADE/ONA  
FILIALES COMMUNES EN LA  
FORME DE SPA (SOCIETE  
PAR ACTIONS) 50/50**

## 2. PROCESSUS DE DELEGATION DE LA GESTION

**CREATION FILIALES SPA  
50/50 PAR ADE/ONA**

**1. Création à ALGER  
SEAAL en 2006 et  
management par Suez  
Environnement**

**2. Création à ORAN  
SEOR en 2007. Contrat  
management avec  
opérateur Espagnol  
AGBAR**

## 2. PROCESSUS DE DELEGATION DE LA GESTION

**CREATION FILIALES SPA  
50/50 PAR ADE/ONA (suite)**

**3. Création à ANNABA  
SEATA. Management confié  
à la firme Allemande  
GELSENWASSER**

**4. Création à  
CONSTANTINE SEACO.  
Management confié à SEM  
(opérateur Français)**

### 3. OBJECTIFS DES CONTRATS SIGNES



Modernisation et efficience de la gestion.



Mise en place d' outils modernes de gestion.



Distribution en continu de l' eau potable (H24)



Transfert du savoir faire aux binômes Algériens

## 4. BILAN DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

### 1. SEAAL ALGER+ OPERATEUR SUEZ ENVIRONNEMENT

**POINTS FORTS:**  
H24 +SIC+ SIG + SIGRH+  
Système financier + Qualité  
eau conforme + Télé  
contrôle partiel

**POINTS FAIBLES:**  
H24 et systèmes non  
sécurisés, non appropriation  
TSF par binômes, sous-  
traitance abusive,  
surconsommations ressources



## 4. BILAN DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

### 2. SEOR ORAN + OPERATEUR ESPAGNOL AGBAR

**POINTS FORTS:**  
H24+SIG+SIC + Télégestion  
+ Télécontrôle + qualité eau  
conforme

**POINTS FAIBLES:**  
Non sécurisation H24, non  
généralisation de la  
télégestion et du télécontrôle.  
TSF perfectible

## 4. BILAN DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

### 3. SEATA+ OPERATEUR GELSENWASSER

**POINTS FORTS:**  
Néant

**POINTS FAIBLES:**  
Contrat résilié avant terme  
pour contre performance

## 4. BILAN DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

### 4. SEACO+ OPERATEUR SOCIETE EAUX DE MARSEILLE

**POINTS FORTS:**  
Légères améliorations

**POINTS FAIBLES:**  
H24 non encore réalisé + formation non évaluée, ratios techniques insuffisants, TSF non maîtrisé, mise en demeure déjà notifiée. Plan de sauvetage requis.

## 5. LES CONCLUSIONS ET VARIANTES PARTENARIAT

- ❑ Réduire nombre experts aux fonctions clés et appel organisé et limité aux compétences externes.
- ❑ Experts sélectifs répondant aux exigences de la mission et évalués trimestriellement au même titre que les binômes.
- ❑ Délégués soumis à l'obligation de maîtrise des coûts et charges et à la rationalisation du tarif.
- ❑ Variante visant à impliquer le cocontractant dans la prise de risque (concession sur 33 ans).
- ❑ Variante, substitution au contrat de management et recours direct à une expertise individuelle (5) .
- ❑ Constitution de SPA selon la règle des 51/49 (privé = 49).

**Merci de votre attention**